

- Direction politique du DPF, Berne

CONSOLATO GENERALE DI SVIZZERA  
MILANO

EP	AN 1973			le 8 Mars 1973
Date	23.11.73			15.3
Visa	In 1973			STB 73
EPO	12 3.73		17	
Ref.	p. B. 49. 11. J. 7.			

131.20  
642.0

- BTG/pe

Ambassade de Suisse  
Rome

Monsieur l'Ambassadeur,

J'aimerais vous signaler la thèse de Rudolf Schlaepfer  
Die Ausländerfrage in der Schweiz vor dem Ersten  
Weltkrieg, Juris, Zürich, 1969, 290 p.

et vous recommander l'achat de cet ouvrage pour la bibliothèque  
de l'Ambassade.

La conscience d'une "Ueberfremdung" - comme d'ailleurs  
le nom de ce phénomène - est née au début de ce siècle. En som-  
meil de la première guerre mondiale à 1960, elle a connu depuis  
lors les développements que vous savez et est devenue aujour-  
d'hui l'un des aspects primordiaux de notre vie nationale.  
Aussi n'est-il pas indifférent d'examiner les événements et  
les points de vue qui agitent dans ce domaine l'opinion  
publique suisse.

Dans son étude, l'auteur commence par analyser la  
proportion des étrangers en Suisse de 1850 (3% de la popula-  
tion) à 1910 (14,7%). Avant 1914 il y avait chez nous un étran-  
ger pour 6 Suisses. La période 1888 - 1910 fut une période de  
développement économique intense, mais qui, en raison de l'im-  
migration consécutive de la main d'oeuvre italienne, fit naître  
en Suisse la plupart des problèmes inhérents à la surpopula-  
tion étrangère.

L'accroissement du nombre des étrangers était dû non  
seulement à l'immigration elle-même, mais aussi au taux élevé  
de natalité des Italiens. Avec plus de 100'000 étrangers, le  
canton de Zurich venait en tête (18%) mais, en valeur relative,  
c'est le canton de Genève (40%) qui battait le record. Les  
étrangers se rencontraient surtout dans les villes (82% en  
1910) et dans les régions frontalières: Genève, Bâle, Schaffhouse,  
Tessin, Grisons (Engadine et Mustair).

./..

Dodis





- 2 -

Bien qu'en général les cantons hébergeassent plus de confédérés que d'étrangers, Bâle, Schaffhouse, Grisons, Tessin, Valais et Genève dérogeaient à cette règle. En 1910, le 85% des étrangers provenaient des pays limitrophes (220'000 Allemands, 202'000 Italiens, 63'000 Français, 39'000 Autrichiens). Ces étrangers étaient originaires en grande majorité des zones les plus proches de la Suisse: Alsace, Bade-Württemberg, Vorarlberg, Vénétie, Lombardie, Piémont, Savoie). Alors que les Français, les Allemands et les Autrichiens se fixaient dans les cantons situés à la frontière de leur pays d'origine, les Italiens, eux, s'établissaient dans toute la Suisse.

Les immigrés italiens se mariaient généralement entre eux. Il y avait plus d'Italiens qui épousaient des Suissesses, que d'Italiennes qui épousaient des Suisses. Le 70% des étrangers étaient catholiques (Français, Autrichiens, Italiens). On estimait à 40% la proportion d'analphabètes de nationalité italienne.

De 1876 à 1906, 600'000 Italiens ont émigré en Suisse. En 1910 ce flot migratoire représentait le tiers de l'émigration italienne totale en Europe. Une bonne partie de cette émigration était saisonnière, c'est-à-dire séjournant dans notre pays du printemps à l'automne. En 1908, on estimait à 70'000 le nombre d'ouvriers italiens domiciliés en Suisse, dont la moitié engagés dans l'industrie de la construction, et environ 12'000 dans l'industrie textile, tandis que les travailleurs saisonniers atteignaient plus ou moins le même chiffre (70'000). A partir du début du siècle, on assiste également à l'établissement d'artisans, de marchands de primeurs et d'employés d'hôtel de nationalité italienne. Sur les chantiers de construction et dans l'industrie du chocolat, des textiles et des conserves, apparaissent les premières baraquas pour ouvriers italiens. La permanence de ces installations et la promiscuité du type de vie de leurs occupants créent les premiers malaises. En 1905, sur 4'623 artisans italiens on comptait 765 cordonniers, 565 maçons, 531 tailleurs.

Les remises des immigrés italiens travaillant en Suisse - autre sujet d'inquiétude - étaient évaluées en 1901 à 20 millions de francs.

Avant la guerre, la Suisse passait pour avoir le revenu national le plus élevé du continent. Nos compatriotes recherchaient déjà des places stables de fonctionnaire et d'employé de bureau et, dans la mesure du possible, laissaient aux étrangers les métiers plus pénibles et incertains.

./..



- 3 -

En 1913, le 47% des voyageurs de commerce et, dans certaines branches jusqu'à 80%, étaient étrangers. En 1906, les patentes de colporteurs étaient attribuées pour 40% à des étrangers, dont 54% à des Italiens.

Une cause de frottement entre Italiens et population indigène fut, au début du siècle, le fait que les premiers emargeaient assez souvent aux budgets municipaux d'assistance; ils arrivaient de la Péninsule au printemps avec toute leur famille et au lieu de rentrer en hiver chez eux restaient comme chômeurs à la charge des communes.

De 1888 à 1910, pendant la période de plus forte immigration, la population étrangère permanente s'est accrue de 323'000 âmes par effet d'un excédent d'immigration de 259'000, d'un excédent de naissances de 124'000 et de 2'000 mariages mixtes, sous déduction de 62'000 naturalisations. Ce sont surtout les Allemands qui furent naturalisés, assez rarement les Italiens, en raison de leurs difficultés linguistiques et d'assimilation ainsi que de leur grande mobilité.

A l'origine, les anarchistes étaient des Autrichiens et des Allemands mais, vers la fin du siècle, ce furent les Italiens qui prirent la relève, ce qui se traduisit dans notre pays par des attentats, par des grèves et par une radicalisation de la lutte des classes. Ces circonstances portèrent vers 1898 les relations italo-suisse à un état de tension qui déboucha sur l'affaire Silvestrelli et la rupture des relations diplomatiques en 1902.

La Suisse était à l'époque très dépendante de la culture de ses voisins (arts, littérature, musique); la presse et l'édition étrangères avaient une grande influence sur le marché helvétique. Les colonies italiennes en Suisse publiaient plusieurs journaux: "L'Emigrato" à Vevey, "La Patria" à Bâle, "L'Eco d'Italia" à Lugano, "L'Italia" à Zurich.

Un autre sujet de préoccupation fut l'irrédentisme dont on tint pour responsable en Suisse la "Società Dante Alighieri" (fondée à Lugano en 1909), le "Giornale degli Italiani" et l'"Adula" (fondée en 1912).

Pour lutter contre le phénomène de la surpopulation étrangère, la Suisse aurait dû à la longue ou bien limiter l'immigration et l'établissement des étrangers, ou bien assimiler et naturaliser les étrangers domiciliés chez elle de manière permanente. Elle n'atteignit aucun de ces buts avant la première guerre mondiale. D'ailleurs, cette dernière pro-



vocant un départ en masse des ressortissants d'Etats belligérants, résolut en fait le problème pour un demi siècle.

Le clergé italien conduisit en Suisse une lutte énergique contre le socialisme des immigrants. Les colonies italiennes dans notre pays comprenaient des organisations de caractère social: cuisines populaires, asiles de nuit, pensions, restaurants, coopératives de consommation, mais aussi des écoles, des cercles culturels et 65 sociétés de bienfaisance.

En 1909, il y avait en Suisse orientale quelque 33 homes pour les ouvrières mineures de l'industrie textile. On comptait aussi 15 écoles italiennes à Zurich, St-Gall et le long des lignes ferroviaires en construction, ainsi que des classes de préparation aux écoles suisses ou de complément pour des élèves suivant déjà les écoles locales.

Les travailleurs italiens accomplissaient les besognes les plus humbles et les plus pénibles. Leur manque de préparation les exposait assez fréquemment à être exploités par leurs employeurs. Ils étaient cependant juridiquement placés sur le même pied que les ouvriers suisses et, parfois, leur furent préférés notamment parcequ'ils n'étaient pas sujets au service militaire. La peur de la concurrence engendra ça et là un sentiment de xénophobie encouragé par le nationalisme et le protectionnisme dont les principes s'étendaient de plus en plus en Europe.

En 1893, à Berne, eût lieu un combat entre chômeurs bernois et ouvriers italiens du bâtiment devant Käfigturm. En 1896, à Zurich-Aussersihl, un combat de plusieurs jours se déroula dans le quartier italien; les habitations, les pensions, les restaurants des Italiens furent dévastés par la foule. Des tensions mineures eurent lieu à Lausanne en 1893 et à Arbon en 1902.

Cet état d'animosité entre les deux communautés obligea l'Italie à réclamer à plusieurs reprises des mesures de protection des citoyens italiens en Suisse.

Des dissensions eurent également lieu entre organisations ouvrières suisses et italiennes. En 1908, 12'000 ouvriers italiens, soit le 8%, étaient syndiqués dans une organisation suisse ou italienne, alors que 138'000 n'appartenaient à aucune organisation.

De nombreuses expulsions furent décidées par les cantons - la Police fédérale des étrangers n'existait pas encore - contre les grévistes italiens taxés d'anarchie.



- 5 -

Ainsi prend fin ce compte rendu du livre de Rudolf Schlaepfer. Je me suis bien entendu limité à vous citer les points qui concernent plus spécialement l'Italie, laissant délibérément de côté des questions telles que la "germanisation" du pays, les influences étrangères culturelles, politiques et économiques réellement ou prétendument exercées dans la Confédération, parcequ'elles ne sont pas particulièrement liées au phénomène de l'immigration de main-d'oeuvre italienne.

Vous trouverez, en annexe, une bibliographie sommaire sur l'émigration italienne en Suisse jusqu'à la première guerre mondiale.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Consul général de Suisse:

sig. G. Bonnant

Annexe mentionnée

Copie, avec annexe, est envoyée:

- à la Direction politique du Département politique fédéral, Berne;
- à la Direction administrative du Département politique fédérale, Berne, à titre de proposition d'achat du livre pour la bibliothèque du Consulat général.



IMMIGRATION ITALIENNE EN SUISSE  
AVANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

BIBLIOGRAPHIE

---

- KÄPPELER, G., Zur Italienerfrage, in Gewerkschaftliche Rundschau 1912, S. 25, 35.
- LE CONTE, René, Etude sur l'émigration italienne, Thèse, Paris 1908.
- LORENZ, Jakob, Zur Italienerfrage in der Schweiz, Zürich [1908].
- SCHMID, Carl Alfred, Unsere Fremden-Frage, Zürich 1900.  
Die Italienerfrage in der Schweiz, Armenpfleger, 7. Jg.,  
Heft 5/6, S.33/41.  
Die Organisation der temporären Auswanderung aus Italien,  
insbesondere nach der Schweiz, ZSGV VII, S. 227.
- AMMANN, Hektor, Die Italiener in der Schweiz. Ein Beitrag zur  
Fremdenfrage, Basel 1917.
- DANNECKER, Rudolf, Die Beziehungen zwischen der Schweiz und Italien  
vor dem Ersten Weltkrieg, Schweiz. Zeitschrift für ge-  
schichte 1967, I, S. 1.
- HUBER, Kurt, Drohte dem Tessin Gefahr ? Der italienische Impe-  
rialismus gegen die Schweiz (1912-1943), Aarau 1954.
- ZANOLLI, Satuila, L'assimilation des travailleurs étrangers,  
Thèse, Zürich 1964.
- CAMOZZI, Maria Lisa Danieli, Die Auswanderung italienischer  
Frauen nach Deutschland und der Schweiz, soziale Praxis,  
Zentralblatt für Sozialpolitik, XVIII. Jg., Leipzig  
1909.